



santésuisse

## Communiqué

Soleure, le 29 septembre 2017

Recyclage de vieilles idées

### Des chicaneries inutiles

**Trois ans seulement après le rejet sans équivoque de la caisse unique, une initiative sur des caisses de compensation cantonales tente, à coup de promesses mensongères, de faire miroiter aux électeurs les prétendus avantages d'une variante cantonale de la caisse unique. Ce ne sont là que des chicaneries politiques qui font fi de la volonté du peuple. Au lieu de faire baisser les coûts, les caisses de compensation publiques cantonales ne feraient que renforcer les conflits d'intérêts actuels dans les cantons et augmenter encore davantage les incitations pernicieuses.**

Affirmer que les caisses de compensation cantonales sont un instrument efficace pour maîtriser les coûts revient à se bercer d'illusions. Actuellement, la concurrence entre les caisses-maladie contraint ces dernières à une gestion efficace. Moins de 5% du montant total des primes servent à couvrir les frais administratifs des assureurs-maladie, un taux qui tend à baisser. Or instaurer des caisses de compensation équivaut à introduire un nouvel échelon administratif, non soumis à la concurrence, avec des frais administratifs par conséquent plus élevés. Les coûts des prestations resteraient tout aussi importants à moins de rationner et supprimer des prestations, ce qui serait du ressort de la Confédération et non des cantons.

### Les caisses de compensation cantonales ne freineront pas la croissance des coûts et des primes

Aucune caisse de compensation cantonale ne pourra stopper l'augmentation incessante du nombre de prestations médicales. Elles ne permettront pas non plus de faire baisser les coûts car les traitements médicaux et hospitaliers augmenteront aussi au cours des années suivantes. C'est justement la concentration actuelle de pouvoir entre les mains des cantons qui est la principale cause de l'augmentation continue des coûts aux dépens des payeurs de primes. Les intérêts particuliers des cantons débouchent sur une offre médicale surabondante et des unités de soins planifiées qui peinent souvent à atteindre la taille critique, sur le plan médical et économique, tout en étant épargnées par la concurrence.

Les assureurs doivent au contraire bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre pour lancer des réformes indispensables, comme le financement identique de toutes les prestations.

*Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.*

### Informations complémentaires:

Christophe Kaempf, porte-parole, téléphone 032 625 41 56 / 079 874 85 47,  
[christophe.kaempf@santesuisse.ch](mailto:christophe.kaempf@santesuisse.ch)